



SERVICES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES

255, PLACE CHEF MICHEL LAVEAU
WENDAKE (QUÉBEC) GOA 4V0
T. 418 843-3767 | WENDAKE.CA

Wendake, le 17 novembre 2023

AVIS À LA POPULATION

Objet : INTÉGRATION DE TERRES HORS RÉSERVE EN TERRES DE RÉSERVE

Kwe,

Le présent avis est pour vous informer que toute personne membre de la Nation huronne-wendat possédant un terrain hors réserve contigu à celle-ci et qui désire le faire intégrer à la réserve peut, en date d'aujourd'hui, en informer le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW). En effet, toutes personnes intéressées peuvent faire une demande écrite transmise avant le 15 décembre 2023 par la poste au 255, Place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) GOA 4V0, à la réception du conseil ou via courriel à l'adresse suivante : administration@wendake.ca à l'attention de la direction des Services techniques et Infrastructures du CNHW.

À la suite de la réception d'une demande, la direction des Services techniques et Infrastructures (STI) en vérifiera les critères d'admissibilités (notamment, mais non limitativement : terrain contigu à la réserve, possibilité de raccordement des services sur le réseau de Wendake, etc.). Veuillez noter que pour entamer la démarche de transfert, le terrain se doit d'être transféré à titre gratuit à la Société de Développement Wendat inc. (SDW).

Si votre demande est jugée admissible, vous serez informé des prochaines étapes. Dans le cas contraire, vous serez avisé que votre demande n'est pas admissible au processus d'intégration en terre de réserve.

N'hésitez pas à communiquer avec la direction des STI via la réception du CNHW pour toute question quant au présent processus.

Tiawenhk !

Direction des Services techniques et Infrastructures

